

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN PREMIERE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 avril 1993
Siège social : Avenue Mohamed V -1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021, **AMEN PREMIERE SICAV** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020 et à partir **du lundi 31 mai 2021** :

un dividende de 3,712 dinars par action.

Ce dividende est payable aux guichets de **AMEN BANK**.